

Annexe 4 : schéma synoptique pour les accès SIV et SNPC

Au niveau central & déconcentré

L'administrateur de la Délégation à la sécurité routière crée, sur le Portail Police Municipale, un profil pour chaque agent référent de préfecture



L'agent référent de préfecture crée, sur le Portail Police Municipale, un profil pour chaque agent instructeur de la préfecture ayant vocation à habilitier les APJA-GC. Ce même référent sera chargé de désactiver les accès aux agents instructeurs qui changeront de fonction ou d'ouvrir les droits aux nouveaux agents.

Au niveau déconcentré :

